



## CONSEIL DES SAGES - Appel à candidatures

### La commune d'Aime-la-Plagne crée son Conseil des Sages.

Le Conseil des Sages est une instance consultative qui associera les seniors de la commune à la réflexion sur la vie locale. Si vous souhaitez mettre votre expérience au service de votre commune, cet appel à candidatures vous concerne.

**Qui peut candidater ?** Toute personne âgée d'au moins 60 ans et domiciliée dans la commune. L'engagement est bénévole. En candidatant, vous attestez ne pas agir au nom d'un parti politique ou d'un syndicat.

Si vous êtes déjà membre du comité consultatif de votre commune déléguée, vous devrez démissionner de ce dernier pour siéger au sein du Conseil des Sages. Sont également exclus les anciens maires et maires délégués de la commune.

**Comment candidater ?** Compléter le formulaire ci-dessous et le déposer en mairie ou le retourner par mail ([mairie@mairie-aime.fr](mailto:mairie@mairie-aime.fr)) **avant le 25 octobre 2026.**

### Formulaire de candidature

- Nom :
  - Prénom :
  - Date de naissance :
  - Adresse dans la commune :
  - Commune déléguée, hameau ou secteur :
  - Téléphone :
  - Courriel / email :
  - Catégorie socio-professionnelle :
  - Que vous souhaitez apporter au Conseil des Sages :
- 
- En quelques mots, quelles sont vos expériences (professionnelles, bénévoles etc.), qui pourrez être mise à profit d'un Conseil des Sages ?

- A quelle fréquence êtes-vous disponible ? Quelles sont vos disponibilités ?

Dans le cas où votre candidature ne serait pas retenue, acceptez-vous que votre nom et vos coordonnées soient ajoutés à une liste complémentaire, mobilisable en cas de démission d'un membre ?

L'équipe municipale se réserve la possibilité de vous contacter afin de discuter plus en profondeur de votre candidature.

Date et signature :